

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Une femme aujourd'hui ne se soumet pas, comme autrefois, à la mode ; c'est la mode qui doit lui obéir. La principale employée d'une célèbre maison de couture me disait dernièrement : — La plupart des jolies toilettes qui sortent d'ici nous ont été inspirées par nos clientes elles-mêmes ; c'est à elles, en bonne justice, que devrait revenir le mérite de nos créations !

De l'entretien que j'eus ensuite avec cette gracieuse et compétente personne, il résulte que les femmes du monde, depuis les princesses jusqu'aux simples mortelles, c'est-à-dire à peu près toutes, fournissent, à leur insu, le canevas tracé sur lequel la couturière se borne à broder.

Voici comment se joue la plupart du temps cette comédie au petit pied. La grande dame débute presque toujours ainsi avec sa couturière : — « Il me faut une toilette pour telle circonstance ; qu'allez-vous me faire de joli ? » — Puis, sans attendre la réponse : — « Surtout ne me fagotez pas comme la duchesse de... Je n'ai jamais rien vu de plus lourd, de plus ridicule que sa jupe bouillonnée et rebouillonnée !.. Et quel mauvais goût dans les garnitures !.. De belles dentelles, mais si mal disposées !.. J'aurais préféré des coulisses sur les côtés : la dentelle coquillée eût été bien plus gracieuse... Et puis, tous ces nœuds, cela n'a pas le sens commun !.. A propos, est-ce vous qui avez fait les toilettes de la petite X... dans la nouvelle pièce du Gymnase ? Sa robe du troisième acte est charmante, et c'eût été une vraie merveille si la traîne avait été plus longue et unie. Le corsage aurait eu meilleur air aussi, taillé en longue pointe ; les basques carrées le gâtent !.. Ah ! j'y pense, il faut que je vous décrive la toilette que portait la princesse de Z... à la réception du... »

Suit alors une analyse détaillée, accompagnée de réflexions et de critiques souvent justes. Pendant ce temps, la couturière montre des étoffes, et se garde bien d'interrompre. Cette conversation l'édifie complètement sur ce qu'elle doit éviter, et lui ou-

vre en même temps un horizon où elle trouve amplement matière à création. En femme intelligente qui connaît les ressources de son art, elle tire de tout cela un excellent parti, et fait établir de ravissants costumes, très admirés, lesquels, en fin de compte, ne sont autre chose que le résumé, ou si mieux on aime le reflet de la conversation qu'elle a eue avec sa cliente. Quant à celle-ci, je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle est enchantée.



P. N° 235. DÉSHABILLÉ DE JEUNE FEMME.

dessin ; les bords, découpés en feuilles dentelées, ressortent et se découpent sur le satin ; la cuirasse décolletée en carré, et les manches, en tulle noir bouillonné, laissant le bras presque nu. Comme ornement, fleurs des haies, chardons, roses églantines, sorbier, aubépine, feuillage de vigne vierge, brun et rouge, tout cela disposé de place en place, en groupes plus ou moins volumineux ou se répandant en traîne. Rien de plus charmant comme effet.

Le duc de Montpensier a inauguré dernièrement son hôtel de la rue Nitot par un splendide raout auquel était conviée la fine fleur de la haute société parisienne. La fille du prince portait, avec une grâce accomplie, une ravissante toilette blanche. — Robe de faille blanche, traîne incommensurable, garnie de plissés « coup de vent » et de coulissés ayant une tête ruchée aux deux bords. Tablier en réseau de perles blanches, fixé et noué par une ceinture assortie. Cuirasse perlée de même, décolletée en carré, très longue devant ; manches en faille coulissées jusqu'au coude et terminées par un volant. Des marguerites blanches, placées sur le côté du corsage et contre le tablier, complétaient cet ensemble d'une blancheur rayonnante.

On a également fort admiré une toilette noire ainsi composée : — Robe de satin, bouillonnée d'une façon peu sensible « en vagues de la mer. » Tablier et cuirasse en dentelle noire, brodée de perles d'argent formant un riche

Les beaux magasins de lingerie tiennent à présent des perles à profusion, puisqu'ainsi le veut la mode en matière de cuirasses et de tabliers : aussi leurs montres et leurs vitrines sont-elles étincelantes ; car on y voit, en outre, toute la série des parures, fichus et aumonières, avec accompagnement de perles. On en a des éblouissements ! Aussi n'est-ce pas sans un certain sentiment de confusion, bien compréhensible, qu'on pénètre dans ces brillants magasins, lorsqu'on n'a à demander qu'un simple col.

Que dire de la nouveauté en fait de lingerie sérieuse ? Pour les trousseaux, les eoullissés et les plissés très fins (au fer) sont en faveur ; on ajoute à volonté une jolie dentelle. Le feston mignon se maintient également dans une bonne moyenne.

Les bonnets et coiffures du matin restent ce qu'ils étaient : c'est toujours le *Charlotte Corday*, qui décidément s'éternise, puis l'*Auvergnate* et la *dormeuse*. On comprend, sous cette dernière dénomination, un madras de soie arrangé à la Bordelaise, avec bande de mousseline plissée ou festonnée, que les jeunes femmes posent sur le sommet de la tête.

Les cols rabattus prennent lentement place dans la mode ; il se fait chaque jour de nouvelles tentatives, mais toujours assez malheureuses. On n'arrivera à quelque chose, selon nous, que le jour où l'on se décidera à baisser le poignet qui soutient le col. Il est, en effet, complètement illogique de faire un poignet de la hauteur d'un col montant, pour soutenir le nouveau col rabattu ; rien n'est plus engonçant. C'est dommage, car tout le monde s'empreserait de porter ce joli col de toile à bords en damiers de couleur, avec cravate de batiste assortie. En revanche, le col droit à coins baissés conserve sa position ; on ne voit que lui, et cela finit par devenir fatigant.

On a abandonné les *fraises*, mais les ruches nous restent ; les premières n'avaient plus de raison d'être avec la coiffure actuelle. Une ruche de mousseline unie, bien fraîche et bien faite, avec une cravate assortie garnie de dentelles blanches, constitue la parure la plus seyante qu'on puisse souhaiter, dans les circonstances ordinaires. Pour atteindre un plus haut degré d'élégance, on choisit les ruches en dentelles et des cravates rayées, en bandes de surah de toutes couleurs, avec entredeux et dentelles.

Les chapeaux féminins deviennent de jour en jour plus fantaisistes ; il y a bien une tendance générale assez accentuée, mais les modèles se multiplient à tel point qu'on n'en voit pas deux de semblables. Cela nous attire, de la part de certains hommes d'esprit, des critiques assez sévères. Jugez-en, mesdames, par ce simple spécimen :

« On dirait que les femmes cherchent à faire d'elles-mêmes des reproductions de certaines figurines de porcelaine de Saxe. Les chapeaux qu'elles portent au théâtre sont particulièrement burlesques : c'est posé de travers, c'est juché, c'est échancré, c'est couvert de rubans et de fleurs, et cela affecte les formes les plus biscornues. »

Je ne sais quel est, en fait de chapeaux, le goût dominant de la province, mais à Paris, c'est le chapeau de feutre qui règne en maître. Tout le monde le recherche, tout le monde l'adopte et le porte. Heureux chapeau ! Il est, du reste, fort coquet, sous toutes ses formes et malgré ses allures enlevées, avec sa grande plume amazone.

Les chapeaux composés, en velours ou soie, présentent un tout autre caractère ; il y en a, dans le nombre, qui sont d'une assez grande originalité. On les garnit de plumes en panache, d'agrèments de jais, mais on abuse un peu trop de l'oiseau.

Les fleurs en velours prennent décidément une place importante parmi les succès du jour ; nous en avons vu de charmantes : primevères variées, pensées de toutes nuances, et jusqu'à des noisettes vertes. À côté de cela, on trouve une innombrable quantité de jolis feuillages bronzés, du plus gracieux effet.

MARY D'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 235.

DÉSHABILLÉ DE JEUNE FEMME. — *Matinée* en fin nansouck, garnie de plissés. — Bonnet de même étoffe, à large fond, entouré d'un double rang de plissés séparés par un ruban noué sur le sommet ; barbes tombantes garnies de même.

D. G. N° 466.

1. Vêtement tunique en sicilienne, entouré de faille roulée, de passementerie perlée et de guipures. Col montant. Nœuds de faille, avec boucles de jais, placés dans le haut du dos, au bas de la taille, de chaque côté de la jupe et aux manches.

2. Paletot demi-ajusté, en drap mousse gris de fer, rayé devant et derrière de larges galons noirs et entouré de même, avec guipures de lainesur les bords. Des brandebourgs fixés par des boutons de fantaisie ornent les côtés du vêtement et le bas des manches.

3. Même vêtement que le précédent, vu de face. Le milieu des devants est garni de larges galons, qui se continuent sur les autres bords. Dans le haut des épaules, les galons se rabattent sur la poitrine en s'y fixant par des boutons.

4. Riche vêtement de velours formant le peplum derrière, avec de larges pans de ceinture dépassant le milieu de la taille. Col ruché en faille. Passementerie perlée, posée en pointe de châle sur le milieu du dos, avec nœud de faille. Nœud semblable au bas de la taille ; passementerie avec frange grelot en perles et cordonnnet sur tous les bords.

5. Col supplémentaire pouvant s'ajouter à un vêtement quelconque. — Il est exécuté en velours noir et entouré de trois rouleaux de faille, avec une dentelle au bord. Un large nœud de faille ferme l'ouverture.

6. Grand paletot en pékin de velours noir (le fond de la rayure en satin). Ce paletot est de forme demi-ajustée, ouverte dans le haut avec écart du bas ; tous les bords sont garnis de bandes de marmotte. Poche carrée sur le côté, clouée par des boutons de jais. Nœud de faille sur le dessus de la manche.

7. Mantelet en velours noir, genre Metternich, maintenu à la taille en dessous par une ceinture qui tend le dos ; les devants sont flottants. Ce vêtement est entouré de guipures et de perles, et le milieu du dos est rayé par des biais en faille ; un chou en ruban, placé dans le haut, se relie par un grand bout flottant à un autre chou fixé dans le bas du vêtement.

8. Collier boa en fourrure, noué devant par un ruban de couleur assortie.

9. Paletot genre cuirasse, en velours noir, garni de dentelles et de paillettes de jais. Les manches, en faille bouillonnée, sont rayées de paillettes et terminées par un volant et un nœud.

10. Manchon plat formant sac en loutre, garni de nœuds de satin.

11. Vêtement demi-ajusté en velours noir, garni devant et sur tous les bords d'une large bande en sicilienne. Riches boutons de jais sur les devants. Collerette ruchée. Les manches sont garnies de bandes de sicilienne de boutons de jais et de dentelles terminant les bords.

12. Pouff de ruban et de fourrure.

13. Même modèle, vu de face, que le n° 4. On comprend ici la forme de la manche, qui est très large et ressemble à celle du dolman. Passementerie perlée sur les bords, et frange à partir du bas. Des passementeries perlées entourent le haut du cou et les bords du milieu.

Description de la planche coloriée n° 1179.

TOILETTES DE THÉÂTRE. — 1. Robe de velours noir et faille rose. — Première jupe ras-terre en faille rose ; le devant, tout coulissé et terminé par un volant, est rayé de quilles en velours noir entourées de perles de jais. — Le corsage en faille rose et la jupe de velours noir ne font qu'un ; les indications que nous allons donner, joint à un examen attentif de la gravure, feront comprendre comment la faille rose forme le haut et le mi-

ment une plus impo-
rante re de charisme
ment, et jusqu'à des
une amonable que
graves est.

de la terre.

et en la nature, par le
et, ainsi d'un autre que
nature ; l'acte naturel

de la nature, le passage
de la terre, par le fait de
la terre, le passage de la

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de

de la terre, par le fait de
de la terre, par le fait de

lieu des devants et du dos : le velours noir forme les petits côtés, les dessous de bras et tout le bas des devants, à la façon d'un corselet, ainsi que le tablier, qui est découpé en rond. Celui-ci se réunit sur les côtés, par derrière, à la traîne en velours noir. Cette traîne constitue le pli à la Bulgare, en se rattachant à la passe arrondie, en velours noir perlée, qui termine le milieu du dos. Une large bande en moire rose entoure les bords de la traîne. Le tablier, garni de même, est, en outre, orné d'une frange en perles de jais. Cette double garniture forme l'épaulette sur la manche en faille rose et bouillonnée, laquelle est traversée dessus et dessous par une bande en velours noir à bords perlés.

2. Toilette en velours gros bleu et faille bleu plus clair. — Premier jupon en velours, entouré, dans le bas, d'un volant en faille; ce dernier est monté par des plis, qu'une draperie et des nœuds en velours soutiennent partout. La tête, bouillonnée et ruchée, est fixée par une bande de fourrure ou de plumes grises. La seconde jupe, également en velours, forme un tablier relevé derrière et une longue traîne; l'un et l'autre sont bordés de fourrure ou de plumes; le tablier porte, en outre, une tête remontante en faille ruchée. — Corsage, genre cuirasse, entr'ouvert dans le haut et complètement garni de ruches en faille et de fourrure. Manche duchesse avec un volant combiné à la façon de celui du jupon. — Chapeau en velours gros bleu, à larges bords relevés d'un côté, garni de coques en faille et velours groupés ensemble; plumes grises assorties à celle de la toilette.

Description de la figurine colorée L. n° 10.

Annexe de l'édition n° 3.

TOILETTE DE MARIÉE. — Premier jupon en faille blanche, ras-terre, garni devant d'un volant surmonté d'un bouillonné, puis d'une tête plissée et ruchée. — Corsage et tunique Louis XV, en sicilienne. Le corsage est montant et garni, autour du cou et du milieu des devants, d'un plissé à la vieille, en faille, avec colerette et jabot en malines. A partir du milieu de la ceinture, la tunique, ouverte sur le jupon, est garnie sur tous ses bords d'un plissé à la vieille et d'un volant, tous deux en faille; ce volant, étroit en commençant, est d'une hauteur de 30 cent. vers la traîne. Bouquets de fleurs d'orange fixés de place en place sur le plissé à la vieille par des coques en ruban de faille. Manches coulissées dans le bas, encadrées de petits volants, avec nœuds sur le dessus. Sous-manches en malines. — Voile à la juive.

ÉCHOS DE LA MODE

Un joli appartement de jeunes mariés, décrit par la *Vie parisienne* et qui n'a qu'un tort: celui de n'être pas à la portée de tout le monde:

« L'antichambre est tendue d'étoffes de l'Inde, dessins cachemire; un divan court tout autour; un épais tapis, des plantes des tropiques dans une immense potiche chinoise, placée au milieu de la pièce entre les bâtons d'ébène. Devant la fenêtre, une table sculptée avec une corbeille en laque pour recevoir les cartes.

» Suit, en enfilade, un salon dont les sièges sont en brocatelle violet très clair et bois doré; le tapis d'Aubusson étale des roses merveilleuses. La cheminée ne porte qu'une statue de marbre demi-grandeur représentant Psyché et qui est d'un rare travail; de chaque côté, deux vases splendides pleins de fleurs odoriférantes. Au-dessus d'un bahut d'ébène incrusté d'ivoire, une superbe pendule Louis XIV. Des glaces en trumeaux, quelques beaux portraits de Largillière, reproduisant les traits des plus belles aïeules du jeune comte, garnissent les murs boisés et peints en masses grises et dégradées, avec légers filets mauve et or du plus doux effet.

» Le petit salon vert d'eau et blanc, des sièges de toutes formes, des fleurs en quantité, une profusion de bougies dans des torchères d'argent bruni. Une grosse lampe d'argent ciselé tombe du plafond peint en nuages. Quatre pastels: la maîtresse de céans et ses trois jeunes sœurs, dont l'une un bébé presque; un tapis blanc et rose; une arcade drapée de soie et de dentelle s'ouvre au fond sur une serre.

» La chambre à coucher est en satin incarnadin voilé de mousseline claire: mais chut! les profanes n'entrent pas dans ce doux

sanctuaire. Je cherche une autre chambre; introuvable! Deux cabinets de toilette, pourtant, l'un tout simple, l'autre, une bonbonnière rose et blanche.

» Je remarque un canapé-lit dans un beau cabinet boisé, qui a des rideaux en vieille tapisserie; des livres magnifiques et rares dans des meubles de vieux chêne, des bronzes, des émaux, des tableaux.

» La salle à manger, charmante dans sa simplicité, est tout en poirier ciré: boiseries, buffets, dressoirs, etc. Des faïences sur les murs; des ustensiles de tables dans les vitrines.

Il n'est décidément plus permis de se servir du papier à lettres des formats actuellement en usage chez le vulgaire.

On n'écrira donc plus de lettres d'aucune sorte que sur du papier long et étroit, — comme une feuille détachée de l'agenda d'un commerçant, — de couleur mastic, ce qui est un peu triste, ou très légèrement teinté d'azur, de lilas ou de rose. Les armes et la couronne — ou le chiffre — sont toujours de rigueur. Les enveloppes sont carrées, le papier est plié en trois.

L. S.

CHRONIQUE MONDAINE

On se demande de bien des côtés l'attitude qu'aura le Paris mondain cet hiver. Il est à supposer que le monde sera, comme le gouvernement, juste-milieu; ni tout à fait tranquille, ni tout à fait agité, chien et loup.

Les vides faits par la mort dans nombre des grandes familles hospitalières de France, les préoccupations dans lesquelles d'autres se trouvent jetées par les jeux de la politique et du hasard, enfin l'habitude apportée d'Angleterre dans notre pays de prolonger la villégiature par-delà les fêtes de Noël et du 1^{er} janvier, toutes ces causes réunies retarderont cette année l'essor du mouvement mondain.

Cependant le faubourg Saint-Germain verra, cet hiver, quelques salons, dont les portes étaient restées fermées l'année dernière, reprendre leur physionomie hospitalière. C'est ainsi que la princesse de Sagan et les duchesses d'Uzès et de Doudeauville recevront de nouveau, cette saison.

Dans le monde officiel, la maréchale de Mac-Mahon espère bien donner quatre grands bals à l'Élysée, durant la saison, et faire suivre cet exemple, si profitable au commerce du pays, par tous les ministères. Déjà, sur ce point, on peut enregistrer la promesse de l'amiral de Montaignac, si en mesure, avec l'aide du jeune comte de Montaignac et de ses charmantes sœurs, de rendre au ministère de la marine ses splendeurs hivernales d'autrefois.

En attendant, les diners se succèdent à la Présidence, et, de l'avis du corps diplomatique — qui s'y connaît — les menus y sont infiniment plus soignés qu'au temps de M. Thiers. Il est vrai que, bien qu'il y ait en quelque sorte toute l'année grand couvert quotidien chez l'historien de la *Révolution et de l'Empire*, le regretté M. Vitet a prétendu « qu'on n'y dinait plus depuis M^{me} Dosne. » La belle-mère du célèbre homme d'État connaissait toute l'influence du dîner dans l'art de gouverner, et elle disait une fois:

— On ne se doute pas du rôle qu'a joué ma cuisinière dans le 1^{er} mars.

M. Thiers, pour raison de santé, n'a pu se rendre à l'invitation à dîner de M. le comte de Montalivet, qui a pris ses quartiers d'hiver sur les bords de la Méditerranée. Ce dernier ne rouvrira qu'avec le mois de décembre les portes de sa salle à manger de Paris. A table, M. Thiers reste le bourgeois bourgeoisant que l'on

sait, s'inquiétant du verre et de l'assiette de ses voisines et offrant volontiers quelque pâtisserie ou quelque fruit choisis de sa main; il y cause peu, d'ailleurs, questionne bien plus qu'il ne répond, et dialogue surtout avec une boulette de mie de pain.

Le maréchal de Mac-Mahon se montre encore moins causeur la fourchette en main, non pas que celle-ci l'absorbe le moins du monde, car il est fort sobre. Il ne touche guère à plus de trois plats le long d'un diner, et ne boit que d'un seul vin, du vin de Bordeaux. Pour le café, par exemple, il semble de l'avis de Voltaire.

Les estomacs officiels doivent savoir gré à la Présidence des efforts faits en vue des menus, car on pourrait croire qu'en France l'officialité de la nappe nuit aux mets qui la couvrent. Depuis Louis XVIII, aucun chef du pouvoir exécutif n'a su vraiment manger en France.

A propos du monde officiel, on connaît l'histoire du grand Frédéric. Il avait l'habitude de faire aux officiers des questions, toujours les mêmes, dans un ordre invariable : leur âge, leur temps de service, leur avis sur la discipline. Un jour il s'adresse à un jeune cornette :

- Depuis quand êtes-vous au service ?
- Vingt-sept ans.
- Comment cela ? Quel âge avez-vous donc ?
- Dix-huit mois.
- Ah ça... l'un de nous deux est fou ?
- Oui, sire.

Le roi avait renversé l'ordre ordinaire des propositions, et l'autre, tout troublé, avait répondu comme si ce changement de programme n'avait pas eu lieu.

Le cas du grand Frédéric et de notre officier vient à peu près de se reproduire, dans une audience donnée la semaine dernière par le chef d'un puissant État à un étranger de distinction.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ? interrogea aimablement le chef d'État.

- Oui, M. le président.
- Comment trouvez-vous la capitale ?
- Oui, M. le Président.
- Peut-être n'êtes-vous pas très familier avec notre langue ?
- Oui, M. le président.

Le chef d'État — ai-je dit qu'il s'agissait d'une république ? — soupçonna ce qui s'était passé. Il avait brouillé l'ordre des questions obligeantes et d'une banalité forcée qu'il adresse d'habitude aux étrangers présentés, et son interlocuteur n'avait appris que les réponses correspondantes.

Il disait, racontant cette aventure, que le ministre des affaires étrangères, pour en éviter le retour, devrait faire publier le *Manuel des présentations*, avec demandes et réponses en toutes langues.

En dehors de ces plaisirs pour l'hiver, le monde de haute vie s'occupe beaucoup, en ce moment, d'un mariage bien fait pour attirer l'attention et éveiller toutes les sympathies, celui du duc de Praslin avec M^{lle} Forbes. Il s'agit là d'une alliance d'inclination justifiée par la grâce exquise, les qualités de l'esprit et du cœur de la fiancée, l'une des jeunes filles les plus accomplies de la colonie américaine, avec laquelle la noblesse de France contracte de si nombreuses et charmantes unions depuis quelque temps.

Aussitôt la célébration de son mariage, le duc de Praslin partira avec sa jeune femme pour l'Égypte, et de là le nouveau couple ira résider au château de Praslin. Les nymphes de Vaux vont donc cesser enfin de gémir et de pleurer, et cette magnifique demeure ne tardera pas à retrouver ses beaux jours d'autan.

Praslin, construit sous le nom de Vaux-le-Vicomte, comme « maison à la campagne, » — titre inscrit sur tous les plans de l'époque, — par le surintendant Fouquet, est une des causes de la disgrâce célèbre de ce dernier. Confisqué par Louis XIV, il fut, après la bataille de Denain, donné par le roi au maréchal de Vil-

lars, dont le fils le vendit à César de Choiseul, duc de Praslin, ministre des affaires étrangères sous Louis XV. Le duché-pairie de Praslin érigé sur la terre de Montgager, en Touraine, — terre passée depuis lors et par héritage au marquis de Grollier, — fut reporté par Louis XV sur Vaux-le-Vicomte, qui prit de là par lettres patentes le nom de Praslin.

Le Nôtre, Levau, Mansart, Lebrun, Mignard ont construit ou embelli Praslin : toutes les peintures existent encore en parfait état, et les boiseries, les tableaux, les tapisseries, les meubles et les objets d'art qui ornent le château, ne sont pas estimés à moins d'un million. En 1841, à la mort du grand-père du châtelain actuel de Praslin, le domaine comportait une superficie de près de dix mille hectares, situés entre Melun et Fontainebleau, le long de la Seine ; morcelé depuis, par suite de partage, il est resté presque entièrement entre les mains de la famille de Choiseul. Une petite partie seulement est louée, pour la chasse, au comte Onésyme Aguado.

Le mariage du duc de Praslin cause à sa maison une grande joie qui s'explique, et par le choix de sa fiancée et par la noble espérance de voir s'étendre encore dans sa première branche les rameaux déjà si touffus de cette illustre famille. Le duc n'a pas moins de deux frères : les comtes Horace et Raynard de Choiseul, — le premier marié à la sœur du prince de Beauvau, — et six sœurs : les comtesses Alfred de Gramont, de Robersart, Eugène de Chabannes, et les marquises de Pampara de Roburent, de Montalbert d'Essé, et d'Adda Salvaterra. On juge par là du nombre et de la magnificence des cadeaux de nocces qui vont saluer l'entrée de M^{lle} Forbes dans sa nouvelle famille.

BACHAUMONT.

M^{me} PAUL MEURICE

Le dimanche 15 novembre, à une heure de l'après-midi, un grand nombre d'hommes appartenant à la politique, à la littérature, aux arts, se pressaient derrière un char funèbre ; à leurs côtés, marchaient des ouvriers, des dames avec leurs enfants portant des bouquets et des couronnes ; et tous, fraternellement mêlés, se sont ainsi rendus, sous la pluie qui tombait, — le ciel a aussi ses larmes pour les jours de deuil, — jusqu'au cimetière du Père-Lachaise. L'objet de cette touchante manifestation, la noble et vaillante femme que tant de sympathies et de respects avaient entourée de son vivant, que tant de regrets accompagnaient à cette heure, nous l'avons nommée : c'était M^{me} Paul Meurice.

Nature d'élite, elle avait en elle tout ce qui fait la femme accomplie : l'esprit élevé comme le cœur, l'intelligence et le goût des grandes choses, et par dessus tout cette grâce charmante qui est à la fois l'indice et le rayonnement des belles âmes.

De son père, le peintre Grangé, élève de David et camarade de Ingres, elle tenait une merveilleuse aptitude à la peinture ; on cite comme des œuvres remarquables les copies qu'elle a peintes, d'après les maîtres, sous l'œil même de Ingres. Musicienne aussi, elle prouvait, par la façon dont elle interprétait Beethoven ou Mendelssohn, qu'elle était de la famille des grands artistes, et comme une sœur de ces génies.

Chose admirable, elle apportait dans la pratique de la vie, au foyer domestique, les hautes qualités qui la distinguaient, et savait encore s'y montrer supérieure par sa générosité, son dévouement, son tact. Quelle conduite fut la sienne pendant le siège de Paris, Victor Hugo lui-même l'a dit dans ces beaux vers de *l'Année terrible* :

Ce que j'ai fait est bien. J'en suis puni. C'est juste.
Vous qui dans l'affreux siège et dans l'épreuve auguste
Fûtes vaillante, calme et charmante, bravant

Cette guerre hideuse et ce noir coup de vent,
Belle âme que le ciel fit sœur d'une âme haute,
Femme du penseur fier et doux, dont j'étais l'hôte,
Vous qui saviez donner appui, porter secours,
Aider, lutter, souffrir, et sourire toujours...

Hélas ! l'illustre poète venait à peine d'épancher dans d'admirables pages, — *Mes fils*, — tout ce que la tendresse la plus éprouvée peut mettre au cœur d'un père, lorsqu'il lui a fallu s'associer à un nouveau deuil, à une nouvelle épreuve. Nous l'avons vu marcher en tête du pieux cortège, donnant le bras à M. Paul Meurice, si cruellement atteint; nous l'avons entendu prononcer ensuite l'éloge de celle qui n'est plus, et nous sommes restés sous l'impression produite par ses éloquents paroles.

La peinture saisissante qu'il a faite du rôle héroïque des femmes pendant le siège de Paris donne à son discours une importance historique; c'est pour M^{me} Paul Meurice un titre d'honneur de l'avoir inspiré, et nous considérons comme un devoir envers nos lectrices de le reproduire.

Robert HYENNE.

DISCOURS DE M. VICTOR HUGO

La femme à laquelle nous venons faire la salutation suprême a honoré son sexe; elle a été vaillante et douce; elle a eu toutes les grâces pour aimer, elle a eu toutes les forces pour souffrir. Elle laisse derrière elle le compagnon de sa vie, Paul Meurice, un esprit lumineux et fier, un des plus nobles hommes de notre temps. Inclignons-nous devant cette tombe vénérable.

J'ai été témoin de leur mariage. Ainsi s'en vont les jours. Je les ai vus tous les deux, jeunes, elle si belle, lui si rayonnant, associer, devant la loi humaine et devant la loi divine, leur avenir, et se donner la main dans l'espérance et dans l'aurore. J'ai vu cette entrée de deux âmes dans l'amour qui est la vraie entrée dans la vie. Aujourd'hui, est-ce la sortie que nous voyons? Non. Car le cœur qui reste continue d'aimer et l'âme qui s'envole continue de vivre. La mort est une autre entrée. Non dans plus d'amour, car l'amour dès ici-bas est complet, mais dans plus de lumière.

Depuis cette heure radiieuse du commencement jusqu'à l'heure sévère où nous sommes, ces deux belles âmes se sont appuyées l'une sur l'autre. La vie, quelle qu'elle soit, est bonne, traversée ainsi. Elle, cette admirable femme, peintre, musicienne, artiste, avait reçu tous les dons et était faite pour tous les orgueils, mais elle était surtout fière du reflet de sa renommée à lui; elle prenait sa part de ses succès; elle se sentait félicitée par les applaudissements qui le saluaient; elle assistait souriante à ces splendides fêtes du théâtre où le nom de Maurice éclatait parmi les acclamations et les enthousiasmes; elle avait le doux orgueil de voir éclore pour l'avenir et triompher devant la foule cette série d'œuvres exquises et fortes qui auront dans la littérature de notre siècle une place de gloire et de lumière. Puis sont venus les temps d'épreuve; elle les a accueillis stoïquement. De nos jours, l'écrivain doit être au besoin un combattant; malheur au talent à travers lequel on ne voit pas une conscience! Une poésie doit être une vertu. Paul Maurice est une de ces âmes transparentes au fond desquelles on voit le devoir; Paul Maurice veut la liberté, le progrès, la vérité et la justice et il en subit les conséquences. C'est pourquoi, un jour, il est allé en prison. Sa femme a compris cette nouvelle gloire, et à partir de ce jour elle qui jusque-là n'avait encore été que bonne, elle est devenue grande.

Aussi, plus tard, quand les désastres sont arrivés, quand l'épreuve a pris les proportions d'une calamité publique, a-t-elle été prête à toutes les abnégations et à tous les dévouements.

L'histoire de ce siècle a des jours inoubliables.

Par moments, dans l'humanité, une certaine sublimité de la femme apparaît; aux heures où l'histoire devient terrible, on dirait que l'âme de la femme saisit l'occasion et veut donner l'exem-

ple à l'âme de l'homme. L'antiquité a eu la femme romaine; l'âge moderne aura la femme française. Le siège de Paris nous a montré tout ce que peut être la femme: dignité, fermeté, acceptation des privations et des misères, gaieté dans les angoisses. Le fond de l'âme de la femme-française, c'est un mélange héroïque de famille et de patrie.

La généreuse femme qui est dans cette tombe a eu toutes ces grandeurs-là. J'ai été son hôte dans ces jours tragiques; je l'ai vue. Pendant que son vaillant mari faisait sa double et rude tâche d'écrivain et de soldat, elle aussi se levait avant l'aube. Elle allait dans la nuit, sous la pluie, sous le givre, les pieds dans la neige, attendre pendant de longues heures, comme les autres nobles femmes du peuple, à la porte des bouchers et des boulangers, et elle nous rapportait du pain et de la joie. Car la plus vraie de toutes les joies, c'est le devoir accompli. Il y a un idéal de la femme dans Isaïe, il y en a un autre dans Juvénal: les femmes de Paris ont réalisé ces deux idéals. Elles ont eu le courage qui est plus que la bravoure, et la patience qui est plus que le courage. Elles ont eu devant le péril de l'intrépidité et de la douceur. Elles donnaient aux combattants désespérés l'encouragement du sourire. Rien n'a pu les vaincre. Comme leurs maris, comme leurs enfants, elles ont voulu lutter jusqu'à la dernière heure, et en face d'un ennemi sauvage, sous l'obus et sous la mitraille, sous la bise acharnée d'un hiver de cinq mois, elles ont refusé, même à la Seine charriant des glaçons, même à la faim, même à la mort, la reddition de leur ville. Ah! vénérons ce Paris qui a produit de telles femmes et de tels hommes. Soyons à genoux devant la cité sacrée. Paris, par sa prodigieuse résistance, a sauvé la France que le déshonneur de Paris eût tuée, et l'Europe que la mort de la France eût déshonorée.

Quoi que l'ennemi ait pu faire, il y a peut-être un mystérieux rétablissement d'équilibre dans ce fait: la France moindre, mais Paris plus grand.

Que la belle âme, envolée, mais présente, qui m'écoute en ce moment, soit fière; toutes les vénération entourent son cercueil. Du haut de la sérénité inconnue, elle peut voir autour d'elle tous ces cœurs pleins d'elle, ces amis respectueux qui la glorifient, cet admirable mari qui la pleure. Son souvenir, à la fois douloureux et charmant, ne s'effacera pas. Il éclairera notre crépuscule. Une mémoire est un rayonnement.

Que l'âme éternelle accueille dans la haute demeure cette âme immortelle! La vie, c'est le problème; la mort, c'est la solution. Je le répète, et c'est par là que je veux terminer cet adieu plein d'espérance, le tombeau n'est ni ténébreux, ni vide. C'est là qu'est la grande lueur. Qu'il soit permis à l'homme qui parle en ce moment de se tourner vers cette clarté. Celui qui n'existe plus pour ainsi dire ici-bas, celui dont toutes les ambitions sont dans la mort, a le droit de saluer, au fond de l'infini, dans le sinistre et sublime éblouissement du sépulcre, l'astre immense, Dieu.

LES PAROLES D'OR

Tel qui affecte d'être toujours sérieux est plus comique qu'il n pense.

DUPRESNY.

Nous reconnaissons les autres dans leurs défauts, et nous tâchons toujours de nous reconnaître dans leurs bonnes qualités.

COENILHÉ.

La beauté, tant parfaite soit elle, ne peut, à elle seule, captiver aussi longtemps que l'esprit: on se lasse d'admirer, mais non d'être compris.

BASTA.



PLANCHE D. G. N° 466. — CONFECTIONS ET
Modèles de la maison Costada

— DÉCRITIF
— les ateliers.



3



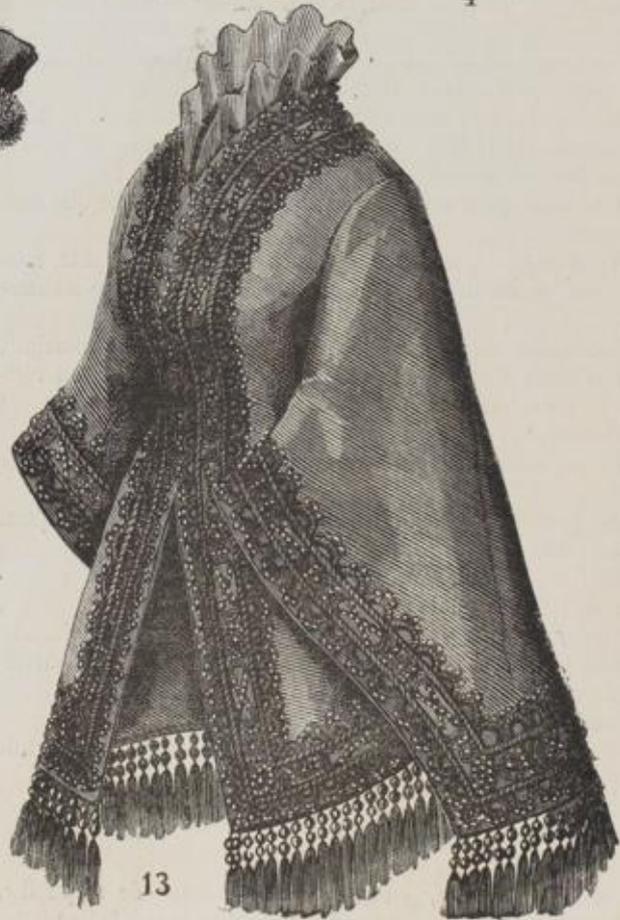
4



11



12



13

TELL

JACQUES RAIMOND

(NOUVELLE.)

— Suite et fin. —

— Insensé ! fit Jacques ; voilà ce que tu appelles une réparation !... Un nom qui pourra être contesté, la déconsidération qui s'attache aux démarches imprudentes, une rupture avec sa famille, voilà ce que tu offres à celle que tu prétends aimer ! Et je ne parle pas des soucis, des privations qui attristeront son existence : si tu brises un avenir aujourd'hui assuré dans ton pays, penses-tu que sur une autre terre il te suffira, pour obtenir de l'emploi, de frapper à la première porte venue en disant : Me voici ? Est-ce bien avec un esprit tranquille que tu as médité de tenter une épreuve où tant d'autres sont morts à la peine ? Ah ! je vous en conjure tous les deux, arrêtez-vous, il en est temps encore, arrêtez-vous sur le bord de l'abîme... Renonce, Armand, à un projet que tu as pu concevoir dans un moment de folie, mais dont l'exécution serait coupable... Mademoiselle, c'est pour votre salut, pour le sien que je vous explore... éroyez-moi : retournez sur-le-champ auprès de votre tuteur ; ne laissez pas au bruit de votre disparition le temps de se répandre... Craignez-vous de rentrer sans défenseur, sans appui, dans une maison où vous attendent de sévères reproches ? Je vous accompagnerai, je plaiderai votre cause ; mais, au nom du ciel ! ne restez pas ici plus longtemps, le devoir et l'honneur vous le défendent... Hériteriez-vous ?

— Oh ! non, monsieur, répondit vivement Nathalie ; vous avez achevé de dessiller mes yeux... oui, le sort qui nous attendait doit être celui que vous venez de dire... et le plus à plaindre serait votre frère, doublement malheureux de sa carrière manquée, et de la position qu'il m'aurait faite. Me voici prête à vous suivre.

Nathalie, en parlant ainsi, s'était levée ; Armand voulut la retenir :

— C'est impossible : vous connaissez trop bien votre tuteur pour espérer qu'il se laisse fléchir.

— Hé ! fit Jacques avec un mouvement d'impatience, ce M. de Saint-Romain est-il donc si infatué de son nom ou de sa fortune qu'on ne puisse l'aborder et lui faire entendre raison ?

— L'homme qu'il me préfère n'est guère plus riche que moi, dit Armand.

— Ni d'origine plus noble, ajouta Nathalie ; au surplus, mon tuteur, sur ce dernier point, n'aurait pas le droit de se montrer difficile.

— Cependant, fit observer Jacques, le nom de Saint-Romain...

— Lui vient d'une terre, qu'il a achetée en France ; son véritable nom est Clémenson...

— Clémenson ! s'écria Jacques ; Clémenson !

— Et je n'ai jamais entendu dire qu'il fût issu d'une grande famille.

— Ne porte-t-il pas le prénom de Georges ? demanda Jacques.

— En effet, répondit Nathalie.

— Oh ! si c'était...

Jacques réfléchit quelques instants.

— Ce doit être lui, reprit-il ; ce prénom et ce nom réunis... Le hasard ne produit pas deux fois de tels assemblages... Oh ! puissé-je ne pas me tromper !

Et prenant les mains de Nathalie et d'Armand :

— Suivez-moi tous deux, mes amis : c'est peut-être un port de salut qui s'ouvre devant nous.

V

M. de Saint-Romain, en apprenant la fuite de sa pupille, n'avait pas été longtemps sans en soupçonner le motif. Une lettre

trouvée dans la chambre de Nathalie le confirma dans ses conjectures. Cette lettre, dont un désordre d'esprit, bien naturel, expliquait l'oubli, était celle d'Armand, M. de Saint-Romain, après l'avoir lue plusieurs fois avec une attention calme, se frotta les mains en souriant, mais d'un sourire étrange.

— Voilà ma revanche, fit-il ; je ne donnerais pas ce papier pour une fortune !... Songeons d'abord à faire suivre la trace des fugitifs.

Comme il sonnait son valet de chambre, celui-ci entra pour lui annoncer le retour de mademoiselle Germancey et la visite de MM. Jacques et Armand Raimond.

Cette annonce parut d'abord déconcerter M. de Saint-Romain, mais il ne tarda pas à se remettre :

— Qu'importe ? pensa-t-il ; il y a eu commencement d'exécution, et la lettre fera foi.

Il donna l'ordre d'introduire les visiteurs.

Jacques ne s'était point trompé : M. de Saint-Romain était bien le Georges Clémenson qu'il avait connu.

Nathalie s'avança la première ; elle voulut prononcer quelques paroles d'excuses ; Georges, à qui nous rendrons désormais son véritable nom, ne lui en laissa pas le temps.

— Rentrez chez-vous, mademoiselle, lui commanda-t-il d'un ton absolu ; vous y attendrez que je vous fasse connaître ma volonté.

Nathalie obéit.

— Le retour de mademoiselle Germancey, dit Jacques à Georges lorsqu'elle fut sortie, témoigne assez de son repentir pour vous permettre de la traiter avec indulgence.

Le ton de Jacques était plutôt conciliant que provocant ; mais Georges se croyait armé de toutes pièces et maître de la situation.

— Pardon, monsieur : il me semble que vous vous méprenez répondit-il avec une ironie hautaine. Si j'avais à tenir compte de vos prières, ce n'est point de ma pupille, c'est de votre frère qu'il vous siérait en ce moment de plaider la cause.

— Telle est aussi mon intention, monsieur ; ma démarche ne saurait avoir d'autre but que le bonheur de deux jeunes imprudents, coupables sans doute, mais jusqu'à un certain point excusables...

— Vous ne me comprenez pas, monsieur, interrompit Georges ; je vais m'expliquer plus clairement.

Il alla prendre sur un rayon de sa bibliothèque un livre qu'il ouvrit et vint mettre sous les yeux de Jacques.

— Vous ne connaissez peut-être pas, reprit-il, les articles 334 et suivants du Code pénal ; les voici : je vous invite à en faire le sujet de vos méditations... Quant à monsieur, ajouta-t-il en fixant sur Armand un regard d'oiseau de proie, sa qualité d'avocat ne lui permet point d'ignorer que la loi inflige au ravisseur d'une mineure, même consentante, la peine infamante de la réclusion.

— Quoi ! monsieur, s'écria Armand indigné, c'est par une telle menace que vous répondez à un acte de soumission !

— Oui, monsieur, répliqua Georges, et vous reconnaîtrez bientôt que ce n'est pas une vaine menace.

Exaspéré par le ton sec et froid de cet homme dont la pensée intime échappait à sa pénétration, Armand ne put contenir un geste de colère ; Jacques n'eut que le temps de lui retenir le bras.

— Vous semblez oublier, messieurs, dit Georges sans se départir de son sang-froid, que vous êtes ici chez moi et que mes gens ne sont pas loin...

Il allait appuyer le doigt sur un timbre ; Jacques l'en empêcha.

— Un instant !... Avant que nous sortions de votre maison, j'ai deux mots à vous dire, monsieur Georges Clémenson.

— Ah ! vous daignez me reconnaître, monsieur Jacques Raimond !... Eh bien ! il est superflu, je suppose, que je vous donne l'explication de ma conduite... à moins que le souvenir d'une injure ne soit moins vivace chez l'insulteur que chez l'insulté... toute conférence entre nous est donc parfaitement inutile.

— Pardon, monsieur! répliqua Jacques; j'ai à faire valoir quelques arguments dont il est indispensable, dans votre intérêt même, que vous ayez connaissance...

Et s'adressant à Armand :

— Mon ami, continua-t-il, ce que j'ai à dire ne doit être entendu que de monsieur; va m'attendre dans l'antichambre; j'aurai bientôt fini.

Armand sortit. Georges, déconcerté par le sang-froid et l'assurance de Jacques, prit le parti de l'écouter.

— A nous deux! fit Jacques en s'asseyant sans plus de cérémonie; dois-je, monsieur Clémenson, prendre au sérieux vos menaces de poursuites?

— Cette question, venant de vous, me paraît singulière; est-ce qu'en effet vous auriez oublié...

— Rien, et vous le verrez tout à l'heure. Mais laissez-moi faire un dernier appel à votre raison. Vous allez, si je ne me suis pas mépris sur vos intentions, déposer votre plainte au parquet...

— Aujourd'hui même.

— Remarquez bien que mademoiselle Germancey est rentrée volontairement dans le domicile de son tuteur avant que le bruit de son départ ait eu le temps de se répandre au dehors.

— Qu'importe?

— Mais pour accuser, il faut avoir des preuves à fournir; où seront les vôtres?

— Que ce ne soit pas pour vous un sujet d'inquiétude, dit Georges en ricanant; outre que les témoins ne manqueront point lorsqu'il s'agira de constater la fuite de ma pupille, ma bonne étoile a fait tomber dans mes mains un certain morceau d'éloquence... Vous plaît-il d'en entendre la lecture?

Georges tira de sa poche la lettre d'Armand et la lut à haute voix, lentement, en appuyant sur chaque phrase.

Cette lettre était en effet une preuve écrasante et irréfutable.

Lorsqu'il eut suffisamment prolongé le supplice de son auditeur, Georges resserra la lettre, et, se croisant les bras, la tête haute, le regard triomphant, jeta à Jacques ces paroles froidement railleuses :

— Comment trouvez-vous ma revanche?

Mais Jacques, un instant ému, avait repris toute sa sérénité.

— Monsieur Clémenson, je me refuse à croire que vous poussiez l'amour de la vengeance au point de frapper des innocents et d'imprimer vous-même une tache au front de la pupille dont l'honneur vous a été donné en garde...

Georges se leva comme pour mettre fin à l'entretien.

— Avez-vous dit, monsieur?

Jacques demeura assis.

— J'ai dit et j'attends que vous reveniez sur une résolution aussi cruelle qu'injuste.

— Vous avez une singulière façon de prier les gens!

— C'est qu'en effet je ne prie point, monsieur Clémenson, dit Jacques en se levant à son tour.

— Qu'est-ce à dire? fit Georges surpris et involontairement troublé.

Jacques poursuivit :

— Ah! le Code pénal est votre arme! qu'il soit donc aussi la mienne. Vous avez appelé mon attention sur l'article 354; je vous engage, moi, à méditer sur l'article 147.

Jacques présenta à Georges le Code qu'il n'avait cessé de tenir à la main.

Georges prit le livre et le jeta sur une table.

— Je ne saisis ni l'à-propos ni le but de cette invitation, dit-il en affectant plus d'assurance qu'il n'en avait réellement.

— Cela tient à ce que vous avez la mémoire un peu rétive, monsieur Clémenson... Voici, du reste, la substance de cet article 147: « Sera punie des travaux forcés à temps toute personne coupable de contrefaçon d'écriture ou de signature... »

— Encore une fois, monsieur, je ne puis deviner où vous voulez en venir.

— Oh! mon Dieu, tout simplement à vous proposer cette alternative: ou vous allez aujourd'hui consentir au mariage de mon frère avec votre pupille, ou vous serez appelé demain à comparaître comme faussaire devant un juge d'instruction. J'aurais souhaité d'avoir à solliciter un consentement plus honorable que le vôtre... mais ce n'est pas vous que mon frère épousera, et, lorsqu'il sera marié, il en sera quitte pour vous fermer sa porte.

Georges, dont le visage avait passé par toutes les nuances du rouge au blanc verdâtre, était retombé anéanti sur son siège. Il comprenait que Jacques ne lui aurait point parlé avec ce ton d'autorité, s'il n'avait été en mesure d'effectuer sa menace.

— Vous vous êtes cru sauvé, poursuivit Jacques, parce que, dans le temps, il n'y eut contre vous ni plaintes ni poursuite; l'affaire était, à vos yeux, oubliée, enterrée, et c'était vrai jusqu'à un certain point: par égard pour ma sœur, votre victime dont je ne voulais point que le nom fût traîné avec le vôtre devant les tribunaux, je réalisai le peu que je possédais, et je payai le billet sur lequel votre main criminelle avait tracé ma signature.

Mais ce billet, je ne l'ai point anéanti: une occasion pouvait se présenter d'en faire usage, et l'événement vient justifier ma prévoyance. Vous m'objecterez peut-être que le crime est ancien. C'est vrai; il date de cinq ans au moins. Mais la prescription, en matière criminelle, est de dix ans, ainsi que vous pouvez le voir, article 637 du Code d'instruction criminelle. Maintenant que j'ai dit, je vous laisse à vos réflexions.

Georges tendit les mains vers Jacques qui faisait mine de se retirer.

— Un instant, monsieur! Par grâce, ne sortez pas encore!

— Vous me ferez connaître votre décision dans deux heures au plus tard; je vais d'ici là prendre des mesures pour que vous ne puissiez, le cas échéant, vous soustraire à la justice.

— Ne pouvons-nous donc, insista Georges blême de frayeur, nous entendre sur-le-champ? Remettez-moi le billet et je vous rendrai la lettre de votre frère.

— Monsieur, répondit froidement Jacques, je suis venu ici avec la ferme résolution d'assurer le bonheur d'Armand et de dérober à votre tyrannie mademoiselle Germancey. Le billet que j'ai entre les mains m'en donne le pouvoir; je serais bien fou de m'en dessaisir en échange d'une lettre dont l'emploi, d'une efficacité douteuse, serait immédiatement suivi de représailles aussi assurées que terribles.

Georges sentait parfaitement l'infériorité de sa position: son crime était un de ceux dont le châtement sévère est difficilement tempéré par la pitié des juges; celui d'Armand, au contraire, atténué non-seulement par un amour partagé, mais encore par l'abus d'autorité d'un simple tuteur, ne pouvait manquer de trouver un tribunal accessible à l'indulgence. La partie n'était donc pas égale; et d'ailleurs Georges ne pouvait vouloir une vengeance qui l'engloutirait dans le même abîme où il précipiterait son ennemi.

Aussi répondit-il à Jacques après quelques instants de réflexion :

— Je suis forcé de m'avouer vaincu... Disposez de moi, monsieur.

— Veuillez faire prier mademoiselle Germancey de se rendre ici.

Georges sonna; un domestique parut et reçut l'ordre d'aller chercher Nathalie.

Jacques sortit un moment et revint bientôt suivi de son frère.

— Approchez, Nathalie, dit Georges à sa pupille qui entra avec une certaine hésitation; ce que j'ai à vous dire ne peut que vous être agréable. Une explication a eu lieu entre M. Jacques Raimond et moi; elle a mis fin à un malentendu qui nous avait jusqu'ici divisés. Ainsi se trouvent aplanis les obstacles qui s'opposaient à votre mariage avec M. Armand; je vous autorise à le regarder dès à présent comme votre fiancé.

C'était pour nos amoureux un revirement inexplicable; mais, tout entiers à leur joie, ils ne songèrent même pas à prendre la peine de chercher le mot de l'énigme.

Georges tira Jacques un peu à l'écart :

— J'ose espérer à présent, monsieur Raimond, que vous voudrez bien...

— Vous rendre votre billet?... Sans aucun doute, répondit Jacques; nous le déchirerons ensemble, le jour du mariage, en sortant de la mairie.

Georges avait-il eu une arrière-pensée?... Peut-être; il en fut, dans ce cas, pour une dernière coquinerie avortée.

MOLÉRI.

PREMIÈRE PROUESSE D'UN GÉNÉRAL

Le procès motivé par l'évasion de Bazaine, joint à la brochure que n'a pas craint de publier récemment le colonel Stoffel, a remis en évidence et le procès de Trianon et les généraux composant le conseil qui a condamné à la peine de mort l'homme fatal qui a livré Metz à la Prusse.

Je sais une anecdote charmante sur l'un de ces juges que le colonel Stoffel, sans oublier leur président, malmène fort imprudemment et fort injustement à la fois, et je ne puis résister au plaisir de la raconter.

Il s'agit du général Martineau-Deschenez.

Lorsque, il y a trente ans environ, l'honorable général fut admis à l'École de Saint-Cyr, sa mère donna un grand dîner auquel assistaient, entr'autres convives, l'ancien président de la République, M. Thiers, le comte de Mornay, le général Schramm, le colonel Thouvenel, beau-père de M. Cuvillier-Fleury, le général Baraguay-d'Hilliers, etc., etc.

Au dessert, les invités s'étonnèrent de voir, au milieu de la table, à la place d'honneur, un vulgaire pot de confiture d'abricots.

Un intime questionna la baronne Martineau-Deschenez au sujet de cette marmelade qu'elle offrait avec une satisfaction orgueilleuse à ses convives, et avec une malice maternelle au jeune Saint-Cyrien, héros de la fête.

Voici l'explication que donna la baronne devant des témoins qui n'ont peut-être pas oublié l'historiette, car ils en ont ri très longtemps.

La baronne Martineau-Deschenez était aussi bonne ménagère qu'excellente mère. Elle faisait elle-même, chaque année, ses confitures.

Il n'est pas encore à cette heure une vieille dame qui ne comprenne l'importance de ces mots : « faire ses confitures. » Ce détail était sérieux, surtout pour la mère d'une très nombreuse famille.

Le jeune Emile, alors simplement nommé *Milo*, avait cinq ans en 1823. Sa mère venait de réussir une bassine de confitures d'abricots, en dépit de son fils qui réclamait obstinément une découpe en papier pour orner, en guise de dentelles, l'évasement de larges bottes à la mousquetaire, qu'il avait trouvées on ne sait où.

En attendant que la marmelade fût à point, Mme Martineau-Deschenez découpait des ronds de papier pour couvrir ses pots. Elle dut interrompre cette besogne pour découper les « manchettes de bottes » réclamées par l'enfant.

Dès que le petit *Milo* fut paré de sa guipure et hissé dans ses bottes, il exécuta une manœuvre militaire de sa façon, faisant le siège du poêle de la salle à manger, où se passait la scène, et prenant d'assaut sa mère qui se prêtait, en grondant un peu, à cette petite guerre.

Cependant, la marmelade refroidissait toujours dans la grande bassine de cuivre, derrière la grande table.

Le général en herbe, repoussé par sa mère, très préoccupée de

la préparation de ses pots, fit une retraite malheureuse.... En fuyant à reculons, il se heurta contre la bassine et tomba assis au milieu des confitures.

La mère épouvantée, bondit sur l'enfant et le repêcha tout gluant. Le jeune *Milo* hurlait, mais seulement de peur, car la baronne en le relevant avait constaté que la confiture était refroidie.

Son fils n'étant point brûlé, elle entra contre lui dans une fureur terrible, d'autant plus terrible que la petite culotte du bébé était toute neuve.

En deux tours de main, elle enleva à l'enfant le vêtement indispensable, le jeta près d'elle, puis couchant sur les genoux l'espiègle qui criait toujours, elle le retourna du côté qui avait plongé dans la bassine et lui donna le fouet....

Etrange effet de la correction : *Milo* se tut tout à coup. Comme ce n'était pas son habitude en pareil cas, la mère, étonnée, s'arrêta....

Tableau! Le futur juge de Bazaine avait attiré à lui le vêtement imprégné de la précieuse marmelade et.... il en léchait voluptueusement les fonds!...

Le brave général Martineau-Deschenez ne m'en voudra pas, je l'espère, de la publicité donnée à cette anecdote qui lui fait, en somme, beaucoup d'honneur, car elle démontre avec quel succès il prédisait au stoïcisme qui est la principale vertu du soldat.

Manger des confitures en recevant le fouet, n'est-ce pas faire preuve d'un sang-froid digne des héros antiques?

Amédée BLONDEAU.

LES SUITES

D'UN

VOYAGE EN CALIFORNIE

(NOUVELLE)

I

C'est dans une des rues les plus étroites et les plus tortueuses de Marseille que nous trouvons le ménage des époux Daniel. Le logis répond à la rue; toutefois, si le confort est absent, l'air n'y manque pas: ils sont logés au sixième étage et de la lucarne du septième, où ils grimpent par un escalier de bois, ils aperçoivent la mer. C'est la seule récréation permise à la jeune Rachel, leur unique enfant.

Avec un peu d'instruction, c'eût été une charmante petite fille que Rachel: elle avait de l'intelligence et un bon cœur, mais ce dernier ne se montrait que par éclairs bientôt éteints. Elle avait été punie plusieurs fois pour avoir donné le reste de son pain à l'un des pauvres qui pullulent dans ce quartier, et se gardait de recommencer. La charité, partout ailleurs une vertu, est un vice chez les avarés. Il y a parmi eux beaucoup de variétés, mais ils ont un lien commun: la jouissance négative.

Les époux Daniel étaient parfaitement assortis: après avoir hérité des biens paternels au détriment d'un frère cadet qui avait eu le tort d'être artiste et en cette qualité d'avoir *les mains percées*, Daniel avait placé ses capitaux à gros intérêts (quelques médisants prononçaient même le mot d'usure); il expropriait sans pitié ses pauvres débiteurs. En règle avec sa conscience, qu'il avait élargie à cet effet, il avait réussi à se mettre en règle aussi avec le tribunal et chaque année voyait grossir la dot de Rachel, privée, en attendant, d'instruction, de vêtements convenables et presque de linge; mais c'était pour le bien de cette pauvre enfant: l'amour d'un père est si prévoyant!

De son côté, madame Daniel n'était pas en arrière: debout avec le soleil, et aidée par sa fille, faite à ce rude métier, elle frottait, époussetait de vieux meubles destinés à durer éternellement, puis allait, non au marché où tout se vend au poids de l'or, mais

sur les routes des villages où elle avait à un tiers de leur prix, les denrées invendues et les rapportait triomphalement au logis. « On mange avec un double plaisir ce qui coûte peu ! » disait Daniel. Après une longue journée bien employée et ce repas de chartreux, l'unique chandelle s'éteignait ; en était-il besoin pour causer ? Les paroles s'entendent et ne se regardent pas. On devisait sur les produits de la journée, on scrutait au juste ce qui s'était dépensé et ce qu'il serait possible de gagner le lendemain, on formait ainsi l'esprit et le cœur de la jeune Rachel, puis chacun regagnait son grabat.

II

Le premier janvier 1850, la famille était réunie autour de la table, sur laquelle brillait par extraordinaire un civet magnifique. Ceci demande une explication. Madame Daniel avait l'habitude d'acheter chaque année une portée de petits lapins au sortir du sevrage.

Elle les laissait errer dans le logis, où ils se nourrissaient des bribes de chaque repas et des feuilles de choux rapportées du marché ; ils grossissaient lentement, tout en jouant avec Rachel, et fournissaient le plat de résistance, au premier de l'an. Ce jour-là, Rachel ne mangeait pas et l'on eût pu voir une larme rouler sous ces cils noirs ; aussi son père lui disait-il :

— Petite, tu as le cœur trop tendre ; tu ne feras jamais une bonne ménagère.

On lui donnait toutefois, après le dîner, une compensation qui diminuait sa répugnance à manger l'un de ses compagnons de jeu ; on mettait dans le foyer une grosse bûche. Cette joyeuse nouveauté réchauffait son cœur autant que ses membres engourdis.

Le reste de l'hiver, la famille restait donc sans feu ? me dira-t-on.

Et *Minet* donc ! Ne faut-il pas que les chats bien élevés servent à quelque chose ? Le pauvre matou avait pris la douce habitude de s'endormir tour à tour sur les pieds de chacun des membres de la famille. Celui qui avait les pieds froids l'appelait à lui, et on disait chez Daniel : « Passez-moi le chat ! » comme on dit dans certaines maisons bourgeoises : « Passez-moi la chauffelette ! »

La conversation tirait à sa fin, et chacun songeait à regagner son lit, quand on entendit un coup discret frappé à la porte du logis.

— Qui peut venir là ? fit Sarah ; nous n'attendons personne.

— A moins, dit son mari, que ce ne soit l'huissier qui vient rendre compte de sa saisie chez les Béquillard.

— Qui que ce soit, il faut faire entrer.

— Par bonheur, nous avons la chandelle aujourd'hui ; va ouvrir, ma fille.

Rachel, joyeuse d'un incident si rare dans son existence, ne se fit pas répéter deux fois et cria un instant après :

— C'est l'oncle Job et Freyschutz !

III

Ainsi que je l'ai dit, l'oncle Job était artiste et, comme tel, peu estimé de Daniel qui voyait en lui non un frère, mais un parasite, un propre à rien, en deux mots : un peintre. « Il a mangé sa légitime, disait-il souvent à sa femme, et il voudrait mettre sur la miennne ses dents voraces. Mais, halte-là ! Je veille au grain. » Et, en effet, il ne lui avait donné, dans ses moments de détresse, que des paroles de consolation et des poignées de main ; il y joignait parfois des reproches mortifiants sur son imprudence, mais sa générosité n'allait jamais au delà.

Cette apparition inattendue fit une fâcheuse impression sur l'avare ; aussi salua-t-il Job de cette apostrophe peu fraternelle :

— Te voilà, paresseux ! Tu as senti le civet ?

— Oh ! Daniel ! quelle idée ! Je venais te souhaiter une heureuse année, et à ma belle-sœur, et à ma petite Rachel aussi.

Rachel, qui l'aimait pour toute la famille, était déjà sur ses genoux.

— Et tu as amené ton affreux molosse ? ajouta Daniel sans répondre à cette attention affectueuse ; eh bien ! mets-toi à table, il y a ta part aujourd'hui. Je présume que tu as faim... tu as tout jours faim, et ton chien aussi !

— Ne médise pas de Freyschutz : il est discret, il ne mange que les os, répondit Job en se mettant à table. — Il était accoutumé au ton peu cordial de son frère. — Merci, merci, ma petite Rachel, dit-il à l'enfant qui lui servait une *rasade* de vin, malgré les gros yeux que lui faisait sa mère.

Après un silence, Daniel reprit :

— Combien y a-t-il de temps que tu n'as mangé, monsieur l'artiste ? Tu tiens donc bien à justifier le proverbe ? Tu ne vend donc aucun de tes tableaux ? Tu n'es pas encore connu... après quatre ans !

— J'avais fait un portrait pour l'Exposition, répondit Job, la bouche pleine ; ils l'ont refusé... les Vandales !

— Le portrait de qui ? qui a voulu poser pour toi ?

— Freyschutz ! c'est un bel animal et j'en avais fait un vrai chef-d'œuvre. Il était parlant.

— Imbécile ! murmura Daniel en levant les épaules ; toujours lui et son chien ! deux bêtes ensemble. Mais enfin, reprit-il à haute voix, que vas-tu faire maintenant ? Tu n'auras pas toujours des civets à ton service et tu ne te nourriras pas de l'air du temps. Voilà pourtant où t'a mené ta belle conduite !

— Mais, frère, je n'ai rien fait de mal ; seulement je n'ai pas eu tes goûts.

— Il dit qu'il n'a rien fait de mal... et il s'est ruiné ! Que pouvais-tu faire de pis ?

Job ne répondit pas et un long silence suivit. Une larme s'était échappée de son œil.

— Écoute, dit-il enfin, écoute, frère, voilà longtemps que tu me gratifies des mêmes sermons, et je sais que c'est tout ce que j'aurai de toi. Je l'avoue, j'ai beaucoup dépensé et peu gagné ; j'ai vu des amis dans la peine et je les ai aidés ; j'ai vu des études de maître qui étaient utiles, et je les ai achetées. Pendant que ma bourse diminuait, la tienne grossissait... Je ne rechercherai pas par quels moyens, cela ne me regarde pas ; mais, quels qu'ils soient, ils ne te donnent pas le droit de me jeter des injures à la face quand tu me vois malheureux. C'est la seule chose dont tu ne sois pas avare ; mais je te déclare que ces générosités-là me fatiguent. Puisque la peinture n'est pas reconnaissante de ma passion pour elle, puisque les critiques sont stupides, les bourgeois aveugles et les juges de l'Exposition tous crétins, j'ai assez de la France ! Je renie un pays qui ne sait pas honorer ses artistes... Prête-moi cinquante louis et je pars pour l'Amérique. Je veux faire fortune, puisqu'il faut cela pour être considéré.

— Cinquante louis ! cria Daniel, en se levant d'un bon, cinquante louis ! Malheureux insensé, et où veux-tu que je les pêche ? Crois-tu que les louis naissent sous mes pas ?

— Vingt-cinq, si tu veux ; songe que c'est pour te débarrasser de moi.

— C'est quelque chose, j'en conviens, mais... je ne les ai pas, tant s'en faut.

— Sois bien persuadé que je ne te les demanderais pas si je pouvais les trouver ailleurs ; tu ne veux pas que je les vole. Alons frère, un peu d'humanité !

— J'ai de l'humanité : j'en ai trop ! mais je n'ai pas vingt-cinq louis pour les voir gaspiller en quelques jours... et recommencer après.

— Je te jure...

— Serment d'ivrogne ! Voyons, je ne te donnerai pas d'argent, mais je paierai le paquebot pour San-Francisco. Je serai certain ainsi que tu partiras. San-Francisco est un bon pays, et avec de la santé et des bras...

— Le paquebot ? C'est quelque chose. Mais qui me nourrira, moi et Freyschutz ?

— Encore Freyschutz ! J'espère bien que tu le noieras avant de partir... si tu ne peux le vendre, ce qui serait mieux.

— Le vendre ! le noyer ! jamais ! c'est mon meilleur ami, ma consolation.

— Allons, j'ajouterai quelques écus pour la traversée.

— Est-ce vrai ! fit le peintre joyeux ; alors c'est le dernier lapin que j'aurai mangé chez toi ; ou, si j'en reviens... suffit ! C'est moi qui régèlerai.

Ce dernier mot fit sur le ménage plus d'effet que n'en attendait Job. Daniel tendit la main à son frère et l'on convint du départ pour le surlendemain.

Rachel fut la seule qui pleura dans cette séparation. Elle s'était attachée à Job et au molosse qui ne dédaignait pas de jouer avec elle et ne se fâchait jamais de ses agaceries enfantines.

Le 3 janvier 1850, le paquebot emportait Job et son chien.

— Dieu soit loué ! fit Daniel qui avait été l'accompagner jusqu'au port pour être certain de son départ ; quel débarras !

H. ROUX-FERRAND.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE DES MAGASINS

La plus jolie femme du monde perd tout prestige, si elle néglige sa taille et sa tournure. Pour éviter ce grave inconvénient, il faut se mettre entre les mains de Mmes DE VERTUS sœurs, qui, à l'aide d'un corset et d'une tournure de leur façon, vous fourniront le moyen de braver toute critique.

La *tournure Du Barry* donne à l'ensemble d'une toilette une grâce et une désinvolture à nulle autre pareille. Grâce à elle, la jupe ondoie coquettement, et subit le mouvement précis, affecte en un mot la tournure exigée par la mode.

La *ceinture Régente*, — la perfection en matière de corset, — est un soutien discret et souple, qui, tout en ne faisant subir aucune gêne, comprime et maintient le corps dans les limites voulues pour l'élégance des formes ; en d'autres termes, elle cambre et développe le buste sans exagération. Nous la recommandons particulièrement aux femmes délicates.

Mmes de Vertus sœurs sont tellement sûres de leur coupe, qu'elles essaient rarement leurs modèles ; cela permet aux étrangères de ne point se déranger lorsqu'elles désirent un corset ; il leur suffit, en effet, d'adresser rue Auber, 12, leurs mesures bien prises, pour recevoir immédiatement la *ceinture Régente*.

Cette mignonne ceinture est établie dans toutes les conditions de simplicité ou d'élégance riche sans pour cela subir la moindre modification dans la forme.

— Les personnes éloignées de Paris sont quelquefois très embarrassées pour organiser leurs toilettes nouvelles. Les magasins de nouveautés, dans leur vaste programme, ne peuvent s'occuper d'une foule de détails auxquels les femmes élégantes tiennent beaucoup, et avec raison. Enfin, les couturières font de très belles toilettes, mais leurs prix sont trop souvent excessifs.

Nous croyons donc rendre service à nos lectrices en leur indiquant la maison de commission LASSALLE et C^{ie} (rue Louis-le-Grand, 25), laquelle a le privilège de fournir les confections et les objets de toilette aux femmes élégantes, mais raisonnables, qui tiennent à savoir ce qu'elles dépensent et ne veulent adopter que des modes distinguées, exemptes de toute excentricité.

La maison Lassalle expédie son prospectus de modes (saison d'hiver) à toutes les personnes qui lui en font la demande ; elle établit des *devis* très consciencieux et répond exactement aux lettres qui lui sont adressées, en fournissant des détails complets. Nos lectrices nous sauront gré de les avoir mises en relation avec cette honorable maison à laquelle elles devront s'adresser directement.

SPECIALITÉS

Voulez-vous conserver vos cheveux dans toute leur beauté ? Tenez-vous à ce que vos enfants aient une chevelure soyeuse et abondante ? Employez l'*huile de Macassar* de Rowland's sons, et vous obtiendrez les résultats les plus satisfaisants. Ce produit essentiellement hygiénique doit sa haute

réputation à un succès non interrompu durant soixante années d'existence.

Demandez le *Rowland's Macassar oil* chez tous les principaux pharmaciens et coiffeurs de France, et à Paris chez : Mme Vve LAMAR, 151, rue Saint-Denis (dépot principal, vente en gros) ; Guérlain, 15, rue de la Paix ; Hoff, 2, rue Castiglione ; Robert, 23, place Vendôme ; Swann, 42, rue Castiglione ; C. Fay, 9, rue de la Paix.

— « La peau de l'homme aime l'huile, » a dit un docteur célèbre. Cela revient à dire que l'usage des cold-cream est excellent pour l'entretien et la beauté de la peau. Ceci bien constaté et admis, il ne reste plus qu'à choisir le produit. La *crème Simon*, à notre avis, réunit toutes les qualités désirables ; d'une finesse de parfum extrême, d'une délicatesse de préparation exquise, elle donne à la peau une fraîcheur et un éclat enchanteurs. Rien ne résiste à son empire : traces de veilles, d'insomnies, de larmes, de fatigue quelconque, tout disparaît comme par enchantement.

À la *Tour de Nesté* (3, boulevard des Italiens), où se vend la crème Simon, on trouve également la *poudre Figaro*, dont les qualités précieuses sont connues de toutes les personnes qui emploient le premier produit. Cette poudre célèbre est comme le complément indispensable de la crème Simon ; leurs qualités respectives, en s'associant, produisent les plus heureux résultats, qui peuvent se résumer en deux mots : jeunesse et beauté.

Ces deux produits, très supérieurs, sont patronnés par toutes les personnes qui en font usage, plusieurs artistes en renom les propagent même très chaleureusement pour en avoir personnellement apprécié les mérites.

NOTRE GRANDE PRIME

Nous prévenons nos abonnées que nous sommes en mesure le leur offrir, par faveur absolument spéciale et exclusive, la machine à coudre la *Silencieuse*, de MM. Pollack, Schmidt et C^{ie}, non plus au prix élevé de 250 francs, qui est le prix de vente dans leurs magasins et dépôts, mais moyennant 150 fr., emballage compris. Par suite de cette importante concession, à laquelle nos abonnées seules ont droit, on peut dire que la machine à coudre est réellement mise à la portée de toutes les bourses.

Ajoutons que, pour nos abonnées de Paris qui voudront profiter de cette occasion unique, nous avons obtenu de M. Poullien, ingénieur et agent général de MM. Pollack, Schmidt et C^{ie} à Paris, que deux leçons leur soient gratuitement données. A celles de la province, des instructions complètes seront adressées avec la machine. A toutes, enfin, il sera délivré, pour cinq ans, un bon de garantie nominal, extrait d'un registre à souche et portant le numéro d'ordre gravé sur la machine.

Il suffira à nos abonnées, pour pouvoir profiter dès à présent de l'importante faveur qui leur est accordée, de nous adresser en un mandat sur Paris, au nom de MM. Ad. Goubaud et fils, la somme de 150 francs, moyennant laquelle la *Silencieuse*, emballée avec soin, leur sera immédiatement expédiée par la voie qu'elles nous indiqueront.

Nous pouvons également offrir à nos abonnées, moyennant 40 francs, emballage compris, la MACHINE A MAIN, dont le prix de vente est de 75 francs. Avec cette machine à un fil et à point de chaînette, on peut exécuter tous les travaux de famille. Chaque machine est accompagnée d'un tourne-vis, d'une burette à huile, de deux guides à ourler, d'un guide à soulager, d'un guide à coudre droit, et d'une instruction illustrée indiquant la manière de s'en servir. Il suffit donc, pour recevoir cette machine tout emballée, de nous adresser la somme de 40 francs en un mandat sur Paris à notre ordre, ou en billets de banque français.

AD. G. et FILS.

L. ROUVENAT (✱) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS,
Paris, 62, rue d'Hauteville

COMPTOIR DES INDES, FOULARDS, Boul. Sébastopol, 129.

AD. GOUBAUD ET FILS, Propriétaires-gérants.